



Pays/Région/Global : Bénin/Bureau Régional Afrique/PNUD
Plan d'Initiation de Projet

Titre du Projet : PROJET D'APPUI A LA COHESION SOCIALE DANS LA COMMUNE
DJOUGOU

Effet attendu de l'UNDAF/CPD : Effet 3 UNDAF 2019-2023 : « D'ici à 2023, les populations béninoises jouissent d'un accès équitable et inclusif à des institutions efficaces, transparentes et responsables et à une administration publique moderne, à tous les niveaux, notamment à une justice respectueuse des droits de l'Homme, dans un climat de paix et de sécurité ».

Produit (s) attendu (s) du CPD : Produit 3.5 de l'Effet 3 de l'UNDAF 2019-2023 avec marqueur2 genre 2 : Les capacités nationales sont renforcées pour une gestion pacifique des conflits et la prévention contre l'extrémisme violent.

Date de début du Plan d'initiation /Date de fin : 01/09/2022 à 28/02/2023

Partenaires de mise en œuvre : Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, Ministère de l'Economie et des Finances, Haut-Commissariat à la Sédentarisation des Eleveurs.

Brève description

Le projet d'appui à la cohésion sociale dans la commune de Djougou s'inscrit dans le cadre de la collaboration entre le Gouvernement du Bénin et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Il vise à renforcer les efforts déployés par le pays pour consolider la paix et prévenir l'extrémisme violent dans la commune. En effet, la commune de Djougou fait partie des communes pauvres présentant plusieurs facteurs de vulnérabilité et connaît de plus en plus de signes de radicalisation et d'extrémisme religieux qui risquent de désarticuler les bases de la vie communautaire. Ce projet constitue l'une des trois phases de l'initiative gouvernementale visant à booster la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) au niveau local. Les autres phases concernent les communes ou pôles de Parakou et de Bohicon (commune de Djidja).

À long terme, cette initiative contribuera au développement d'un Bénin pacifique et inclusif qui favorise la cohésion sociale et la prévention des conflits, conformément à la vision du Gouvernement décrite dans le projet de stratégie nationale de prévention de l'extrémisme violent (2021-2025) " À l'horizon 2030, le Bénin est un pays sûr et prospère où les communautés vivent en harmonie, à l'abri du besoin et de l'extrémisme violent ".

Le projet se concentre sur trois résultats majeurs : **i)** le renforcement des capacités des groupes de jeunes et de femmes ; **ii)** le leadership des jeunes et des femmes dans les organisations professionnelles et communautaires ; **iii)** la promotion du dialogue Communautaire.

Programme Period: _____

Atlas Project Number: _____

Atlas Output ID: _____

Gender Marker: 2

Total resources required	300 000
Total allocated resources:	300 000
• Regular	300 000
• Other:	
○ Donor	_____
○ Donor	_____
○ Government	_____
Unfunded budget:	_____
In-kind Contributions	_____




Approuvé par le PNUD :

José Herman WABO, Représentant Résident a.i

I. OBJECTIF ET PRODUIT ATTENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

L'élevage et l'agriculture constituent la base des économies du Sahel et des pays côtiers comme le Bénin. Ces deux systèmes de production, qui se développent sur de grandes surfaces, font face à d'énormes défis et enjeux. Il s'agit notamment de la précarité des terres naturelles et des parcours, de la pression foncière, du changement climatique avec tous ses dérèglements et de l'insécurité sous-régionale. La détérioration du contexte sécuritaire au Sahel, avec la propagation de l'extrémisme violent au sud, et la porosité des frontières avec ses voisins rendent le Bénin particulièrement vulnérable à l'émergence de la radicalisation et des risques sécuritaires, notamment dans les communautés frontalières. En effet, le Bénin a connu sa première situation qualifiée de terroriste avec l'enlèvement de 02 touristes français et de leur guide béninois dans le parc national de la Pendjari le 1^{er} mai 2019. Depuis cette date, les attaques de groupes armés terroristes sont de plus en plus récurrentes dans les parcs de la Pendjari et du W. Une vingtaine d'incidents liés à des extrémistes violents ont été enregistrés dans cette partie nord du Bénin depuis 2019 à ce jour dans les zones frontalières du Burkina Faso et du Togo. Le bilan de toutes ces attaques est de plusieurs agents des forces de défense et de sécurité (FDS) tués, plusieurs civils tués, plusieurs blessés et d'importants dégâts matériels. Le Bénin, tout en déployant des mesures sécuritaires pour faire face à ces menaces, a opté pour des solutions socio-économiques pour réduire la discrimination et la frustration des groupes vulnérables et/ou minoritaires. La stratégie de sédentarisation des pasteurs et de meilleure gestion de la mobilité s'inscrit dans cet effort de donner une place aux acteurs pastoraux aux côtés d'une agriculture qui évolue de manière exponentielle.

Plusieurs départements ont été impactés par les dernières perturbations et les actions pilotées doivent prendre en compte certaines communes, notamment la commune cosmopolite de Djougou. Cette commune présente plusieurs vulnérabilités spécifiques qui la rendent particulièrement vulnérable au risque d'extrémisme violent. Il s'agit notamment d'un sentiment d'abandon ressenti les populations à l'égard du gouvernement central, d'un manque d'employabilité et d'opportunités pour les jeunes et les femmes, d'une pratique religieuse relativement radicale et d'une cohésion sociale menacée.

- **Un sentiment d'abandon ressenti par les populations**

L'analyse des carnets de notes des villages et quartiers des villes de la Donga montre que la commune de Djougou est l'une de celles où la population a longtemps ressenti l'absence de l'Etat car elle est éloignée des principaux centres de décision politique. Ce vide étatique a conduit à un approfondissement des normes religieuses dans les habitudes et les comportements des citoyens. De manière générale, les services publics de base (scolarité, soins de santé, accès à l'eau potable, électrification, ponts, loisirs, télécommunications, etc.) sont insuffisants. Le processus de décentralisation connaît des difficultés et la part des ressources de l'État allouée aux communes reste limitée. Ce manque de ressources alimente le sentiment d'abandon de la population et la remise en cause de l'État et de l'ordre républicain par certains citoyens. Les problèmes de gouvernance locale de la commune font également partie des facteurs qui alimentent la frustration. En effet, l'indice de gouvernance locale de Djougou évalué en 2019 a été jugé très faible. Il est de 0,1237. Il traduit donc un manque accru de pratiques de bonne gouvernance par rapport à la situation adéquate, un préjudice grave aux normes de bonne gouvernance et une prédisposition massive de la commune à la détérioration prononcée de la qualité de la gouvernance. Cela

exacerbe le manque de services sociaux de base et d'opportunités économiques dans ces communes, mettant les populations vulnérables, en particulier les jeunes et les femmes, en danger de radicalisation et de recrutement par des groupes extrémistes violents.

- **Une insuffisance de l'employabilité et des opportunités économiques pour les jeunes et les femmes**

Selon l'étude réalisée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans le cadre du Programme Transfrontalier (PTBBT), la situation de l'employabilité des jeunes et des femmes est aigüe dans les communes étudiées, dont Djougou. Les jeunes diplômés des pays arabes qui n'obtiennent pas un diplôme équivalent du gouvernement béninois sont donc exclus du système national d'employabilité et sont frustrés par le gouvernement. Ces jeunes frustrés se tournent vers la création d'écoles coraniques. Par ailleurs, les secteurs d'activités porteurs pour les jeunes et les femmes restent insuffisamment exploités et nombreux sont ceux qui s'adonnent à l'agriculture, l'élevage et la pêche dans la commune de Djougou avec 59,5% de la population active. En effet, la plupart de ces jeunes et femmes souffrent d'un manque d'appui pour l'apprentissage et le développement d'activités génératrices de revenus en termes d'accès aux moyens de production, notamment la terre et le crédit. L'ampleur du chômage des jeunes en particulier est une source potentielle de tension sociale, de basculement dans la criminalité et constitue un terrain fertile pour l'endoctrinement. En outre, la plupart des jeunes chômeurs sont dépendants de l'alcool et certains sont de plus en plus impliqués dans le développement d'organisations ou d'associations islamiques qui investissent dans le domaine social par la construction de mosquées, de puits, d'écoles islamiques et de centres de santé.

- **Une pratique religieuse relativement radicale**

Le Bénin est riche d'une diversité de religions. Mais les religions qui semblent présenter des risques de radicalisation sont les courants islamiques. En effet, la commune de Djougou est l'une des communes les plus islamisées du Bénin avec plus de 72,3%. Certains semblent prôner un islam ancien et traditionnel et d'autres une approche plus radicale, notamment par des jeunes béninois (ou nigériens) revenus au pays après avoir étudié dans les pays du Golfe. Les différences entre les courants religieux de l'Islam pourraient potentiellement conduire certains acteurs à se radicaliser, bien que ces phénomènes doivent être abordés avec prudence et nuance, car le processus de radicalisation peut conduire à des actes violents. L'étroite interrelation entre les courants islamiques au Bénin et leurs homologues dans les pays voisins touchés par des actes terroristes est également un facteur de risque. Selon l'étude menée par le PNUD, les risques de conflit dans la commune sont liés au fanatisme religieux dû à l'intolérance des positions divergentes des différentes confréries musulmanes (Tidjania, Ahmadya, Sunites, Chiites, Kadrya, Suniké, etc.), la montée croissante des obédiences fondamentalistes qui prônent des prêches tendancieux, voire extrémistes, incitant à la frustration, à la radicalisation, à la révolte, et à la récupération de jeunes désœuvrés déçus par un avenir inquiétant. Ces courants s'affrontent souvent violemment lors de la nomination des imams et cela affecte la sérénité de la population. Un autre risque notable, portant les germes de la radicalisation et de l'extrémisme violent, est la négligence des enfants talibés qui sont laissés à eux-mêmes dans la faim et la nudité. Ils constituent ainsi des viviers potentiels de combattants pour les groupes terroristes. L'étude a également noté que la jeunesse, déjà vulnérable et éprise de cette nouvelle forme de

message islamique et en état de délinquance, est ouverte au recrutement par des groupes extrémistes qui leur font miroiter le paradis en blanchissant des capitaux par des actions socio-communautaires. Un grand nombre de ces jeunes sont également recrutés par des associations criminelles opérant dans ces zones. Cette situation a été dénoncée par le maire de Djougou, qui a demandé qu'une attention particulière soit accordée à la question de l'extrémisme religieux dans sa commune. Si rien n'est fait, les jeunes et les femmes pourraient être très vulnérables face aux extrémistes religieux et la cohésion sociale serait encore plus menacée.

- Une cohésion sociale menacée

En matière de cohésion sociale, les facteurs de conflits et les poches de vulnérabilité se multiplient dans les communes de Djougou. En effet, plusieurs éléments mettent à mal la cohésion sociale dans la commune. Selon l'étude menée par le PNUD dans le cadre du PTBBT, les constats suivants peuvent être faits :

- les conflits liés à la transhumance et à la compétition pour les ressources naturelles entre agriculteurs et éleveurs. En effet, l'économie de la commune est principalement basée sur l'agriculture et l'élevage (72,3% de la population active). L'élevage et l'agriculture sont extensifs, et l'alimentation des animaux provient essentiellement de l'exploitation des pâturages naturels par la conduite des troupeaux aux pâturages, et de la pratique de la transhumance, qui consiste en un déplacement organisé saisonnier ou cyclique des troupeaux à la recherche d'eau et de pâturages. De même, le développement des cultures de rente accroît le besoin de surfaces de plus en plus grandes avec des tentatives d'expropriation des zones précédemment occupées par les pasteurs. En raison de la variabilité climatique dans le Nord et de l'accès limité aux parcs, la disponibilité et la productivité des pâturages naturels varient dans le temps et l'espace. Aujourd'hui, cette situation est exacerbée par une insécurité croissante, un accès réduit et difficile aux points d'eau pour le bétail, qui doivent également être partagés avec les populations locales ;
- les conflits entre les éleveurs transhumants et les autochtones des zones de transit et d'accueil, mais aussi avec les autorités des collectivités territoriales sont de plus en plus fréquents et violents ;
- les conflits sociopolitiques essentiellement liés aux élections, dont les fractures sociales résiduelles pourraient rester dans la conscience collective et venir alimenter d'autres situations ;
- les conflits fonciers et immobiliers, qui entraînent souvent des dégâts matériels, voire des pertes en vies humaines, avec le risque d'instaurer un cycle de violence perpétuelle.

Par ailleurs, la commune de Djougou a la particularité d'être au carrefour de différentes communes de la Donga et de l'Atacora d'une part, et d'autre part avec des villages et villes de certains pays voisins, notamment le Togo. Cette position stratégique de la commune devrait contribuer à son développement. Cependant, elle constitue la confluence de tous les risques qui peuvent conduire à des fractures sociales.

Pour répondre à ces problèmes, des efforts ont été faits non seulement par le gouvernement à travers les réalisations de l'Agence Béninoise de Gestion des Espaces Frontaliers (ABeGIEF) et le programme de sédentarisation des éleveurs, mais aussi par certains

partenaires techniques et financiers, dont le PNUD, la GIZ, et la Coopération Suisse (DDC). Il est important de prévenir l'extrémisme violent au Bénin et particulièrement dans la commune de Djougou afin que les doléances susmentionnées ne soient pas exploitées et rentabilisées par des groupes extrémistes violents qui font des offres socio-économiques alléchantes aux groupes vulnérables et frustrés.

📌 Objectif général

L'objectif global du projet est de contribuer à la résilience socio-économique des populations les plus exposées à l'extrémisme violent dans la commune de Djougou. Il s'agit essentiellement de faire en sorte que les populations vivant dans cette localité aient non seulement la capacité d'améliorer et de maintenir leurs revenus, mais aussi de préserver leur mode de vie en commun. Cela leur permettra de résister aux offres des groupes extrémistes violents.

📌 Objectifs spécifiques

Les deux principaux défis à relever en ce qui concerne les conditions socio-économiques et la cohésion sociale sont les suivants :

- encourager et soutenir les initiatives entrepreneuriales des jeunes et des femmes de la commune de Djougou ;
- renforcer le leadership des jeunes et des femmes entrepreneurs au sein des groupements socioprofessionnels ;
- promouvoir le dialogue communautaire pour la cohésion sociale.

Résultat 1 : Les capacités entrepreneuriales des jeunes et des femmes sont renforcées.

Il vise la résilience durable des jeunes et des femmes potentiellement considérés comme des cibles des groupes extrémistes. Il s'agira, d'une part, d'identifier les zones potentiellement prometteuses dans la commune d'intervention tout en respectant l'environnement du développement durable, et d'autre part, de renforcer les capacités des individus sélectionnés.

Produit 1.1 : Les capacités techniques, technologiques et entrepreneuriales des jeunes et des femmes sont renforcées.

Il s'agit de donner aux jeunes et aux groupes de femmes la capacité de mettre en œuvre des activités génératrices de revenus afin de faciliter leur employabilité. Ces formations se feront sur la base des cofacteurs de gestion avec la commune et en fonction de leurs priorités par rapport à ses potentialités exploitées par les groupes de jeunes et de femmes. Il s'agira d'une identification conjointe des domaines porteurs, d'un suivi conjoint des formations, etc.

Activité 1.1.1 : Identifier les jeunes et des groupes de femmes sans emploi et des zones potentielles pour leur formation entrepreneuriale. Ce diagnostic sera réalisé en partenariat étroit avec la commune et les acteurs du développement économique et les associations concernées par la problématique. Les actions menées seront intégrées dans le cadre du plan de développement communal. Des critères d'éligibilité seront identifiés au début du

processus afin de déterminer précisément le type d'initiatives qui seront soutenues en fonction de l'objectif du projet.

Activité 1.1.2 : Former les groupes de jeunes et de femmes identifiées dans les domaines retenus, comprenant un accompagnement, un leadership, mais aussi une formation professionnelle qui leur permettra de développer l'estime de soi et de renforcer leurs compétences professionnelles et organisationnelles. Pour les femmes, la formation sera axée sur le secteur du lait.

Produit 1.2. Les zones prioritaires ayant un potentiel économique sont développées ou renforcées au profit des groupes de jeunes et de femmes formés.

Afin de permettre aux bénéficiaires formés de mettre en œuvre leurs compétences professionnelles et d'augmenter leurs chances d'employabilité, il est nécessaire de les accompagner dans la formulation de leur vision et la planification de leur activité. Suite à cette planification, les meilleurs micro-projets de jeunes seront soutenus. Les groupes de femmes recevront des équipements liés à leurs domaines d'activité afin de rendre leurs activités plus rentables.

Activité 1.2.1 : Développer des plans d'affaires pour la création et/ou le développement de leurs entreprises ou groupes. Il s'agira d'appuyer leurs projets économiques afin de renforcer leurs capacités entrepreneuriales, de les accompagner et de les suivre dans leurs initiatives économiques. Pour les femmes, il s'agira de renforcer les activités de leurs groupements.

Activité 1.2.2 : Appuyer le développement d'espaces d'installation (kits d'installation et autres) pour les jeunes et les groupes de femmes entrepreneurs. L'activité consistera à les aider, sur la base de leurs projets économiques (ou business plans), à acquérir des matières premières ou de la main d'œuvre, d'éventuels bâtiments ou infrastructures à réaliser pour le démarrage effectif de leurs activités. Cela peut également se faire en fournissant un fonds de roulement. Pour les groupements de femmes, il s'agira d'équipements pour développer leurs activités, notamment la transformation du lait.

Résultat 2 : Le leadership des jeunes et des femmes entrepreneurs au sein des groupes socioprofessionnels est amélioré.

Ce résultat vise à organiser et/ou à renforcer les jeunes et les femmes formés et installés dans des groupes professionnels pour améliorer le partage d'expérience et le soutien mutuel. Cela permettra de renforcer la résilience grâce à leurs pairs.

Produit 2.1. Les organisations socioprofessionnelles soutiennent l'intégration des jeunes entrepreneurs dans leurs organisations

Les bénéficiaires du projet évolueront dans des domaines professionnels déjà plus ou moins structurés. En tant que débutants dans les différents domaines, il est nécessaire de recevoir un soutien de la part des organisations concernées. Ce produit vise à faire parrainer les groupes de jeunes et de femmes par des entrepreneurs ou des groupes d'entrepreneurs plus expérimentés afin de bénéficier de leurs expériences.

Activité 2.1.1 : sensibiliser les groupes socioprofessionnels à la question du leadership des jeunes. Il s'agira principalement de mener un plaidoyer auprès de ces organisations pour l'adhésion de jeunes entrepreneurs et de groupes de femmes.

Activité 2.1.2 : organiser des journées pour les jeunes entrepreneurs et les groupes de femmes. Il s'agit d'une activité qui permettra de montrer aux autres groupes de jeunes et de femmes le potentiel entrepreneurial de leur localité. Cette activité encouragera donc d'autres jeunes et femmes à devenir des entrepreneurs.

Produit 2.2. Les jeunes entrepreneurs et les groupes de femmes sont représentés dans les mécanismes de dialogue communautaire

Ce produit vise à renforcer non seulement l'inclusion des jeunes et des femmes dans les cadres de dialogue afin qu'ils se sentent plus valorisés, mais aussi et surtout à leur permettre de montrer leur leadership au sein de ces mécanismes afin d'être des modèles de bâtisseurs de paix parmi leurs pairs.

Activité 2.2.1 : sensibiliser les organisations de la société civile (OSC) et des leaders religieux à l'inclusion des jeunes et des femmes dans les mécanismes de dialogue communautaire. Leur représentation dans les mécanismes de dialogue vise à en faire des agents de prévention des conflits et donc de promotion de la paix. Cela pourrait avoir un effet catalyseur sur leurs pairs.

Activité 2.2.2 : produire un documentaire sur les jeunes et les femmes entrepreneurs pour le partage d'expérience et la mise à l'échelle.

Résultat 3 : Promotion du dialogue communautaire

Ce résultat vise à mettre l'accent sur la promotion de cadres de concertation impliquant des acteurs d'horizons divers.

Produit 3.1 : Des cadres de concertation multi-acteurs sont mis en place

L'objectif ici est de travailler sur la mise en place de cadres de concertation. Ces cadres de concertation sont des creusets d'échanges entre acteurs issus de milieux socioprofessionnels variés.

Activité 3.1.1 : Faire le point sur les dynamiques existantes en matière de prévention et de gestion des conflits.

Activité 3.1.2 : Mettre en place des cadres de concertation

Produit 3.2 : Les capacités des cadres de concertation sont renforcées

Après la mise en place des cadres de concertation, il sera important de renforcer leurs capacités à travers l'organisation de différentes sessions.

Activité 3.2.1 : former les membres des cadres de concertation sur la vie associative et le leadership.

Activité 3.2.2 : renforcer les capacités d'intervention opérationnelle des cadres de concertation.

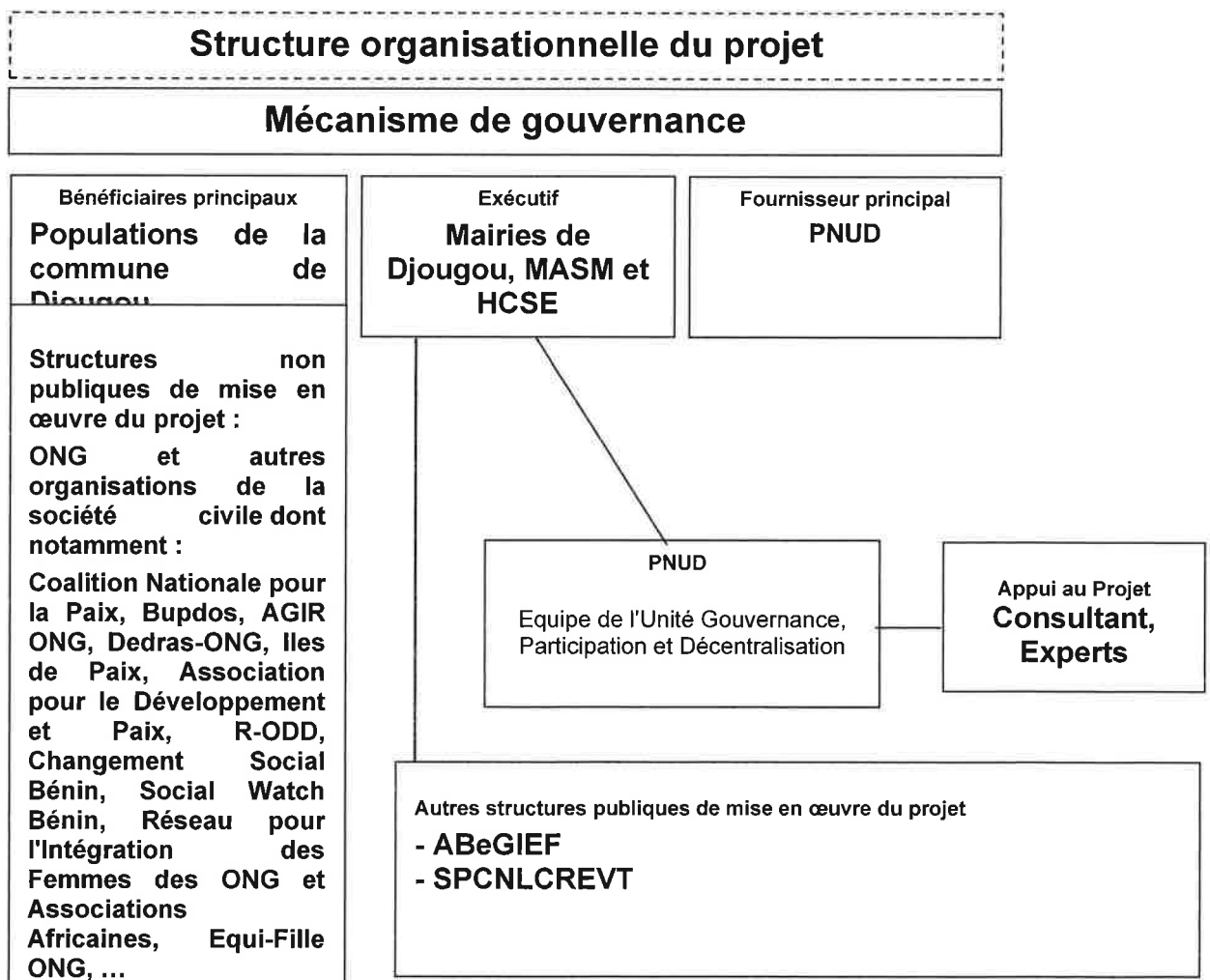
II. ARRANGEMENTS DE GESTION

Le projet est basé sur un partenariat entre les différents acteurs impliqués. Il est donc le fruit d'une collaboration entre le PNUD et le Gouvernement (au niveau central par le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, le Haut-Commissariat à la Sédentarisation des Eleveurs et le Conseil Communal de Djougou). Des organisations de la Société Civile béninoises (Coalition Nationale pour la paix, ONG AGIR, ONG Dedras, Iles de Paix, Association pour le développement et la paix, R-ODD, Social Change Bénin, Social Watch Bénin, Réseau pour l'intégration des femmes des ONG et associations africaines, ONG Equi-Fille) seront impliquées.

⇒ Présentation du cadre institutionnel

Le cadre institutionnel du projet comprend :

- (i) L'équipe de l'Unité Gouvernance, Participation et Décentralisation du PNUD ;
- (ii) Un Comité Technique de Gestion compétent qui assure le suivi de l'avancement du projet, facilite sa mise en œuvre conformément au plan de travail du projet. Il est également chargé de l'examen et de la validation du plan de travail et des divers rapports. Le schéma ci-dessous retrace ce cadre institutionnel du projet.



III. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'INITIATION DU PROJET

PLAN DE SUIVI

Activité de suivi	Objet	Fréquence	Action prévue	Partenaires éventuels	Coût éventuel
Suivre les progrès vers les produits	Recueillir et analyser les données sur les progrès par rapport aux indicateurs de résultats du RRF afin de déterminer les progrès du projet vers l'obtention des produits convenus.	Trimestrielle ou à la fréquence requise pour chaque indicateur.	Intervention de la direction du projet en cas de progrès plus lents que prévus.	PNUD, UGC/UNDAF	Sans frais
Suivre et gérer les risques	Identifier les risques spécifiques susceptibles de menacer l'atteinte des résultats prévus. Identifier et suivre les mesures de gestion des risques au moyen d'un registre des risques. Ceci comprend les mesures et les plans de suivi qui ont pu être requis selon les normes sociales et environnementales du PNUD. Des audits seront réalisés conformément à la politique d'audit du PNUD pour gérer les risques financiers.	Trimestrielle	La direction du projet identifie les risques et prend des mesures de gestion de ces risques. Elle veille à la tenue et à l'actualisation du registre des risques pour assurer le suivi des risques repérés et des mesures prises.	PNUD, UGC/UNDAF	Sans frais

Activité de suivi	Objet	Fréquence	Action prévue	Partenaires éventuels	Coût éventuel
Apprendre	Les connaissances, les bonnes pratiques et les enseignements seront dégagés périodiquement des activités du projet ainsi que recherchés activement auprès d'autres projets et de partenaires, puis réintégrés dans le projet.	Annuelle	L'équipe du projet dégage les leçons appropriées et en tient compte pour éclairer les décisions de gestion.	PNUD (Chargé de Communication et Capitalisation UGC/UNDAF)	Sans frais
Assurance qualité du projet	La qualité du projet sera évaluée par rapport aux normes de qualité du PNUD pour repérer les forces et les faiblesses du projet et pour éclairer la prise de décisions de gestion afin d'améliorer le projet.	Annuelle	La direction du projet examine les forces et les faiblesses du projet et en tient compte pour éclairer ses décisions et améliorer les performances du projet.	PNUD, UGC/UNDAF	Sans frais
Revoir et Prendre des mesures correctives	Revue interne des données et des preuves issues de toutes les actions de suivi afin d'éclairer la prise de décisions.	trimestrielle	Les données sur les performances, les risques, les leçons et la qualité font l'objet d'un examen du comité de pilotage et sont utilisées pour prendre des mesures correctives.	Direction du Projet	Sans frais

Activité de suivi	Objet	Fréquence	Action prévue	Partenaires éventuels	Coût éventuel
Rapport du projet	Il sera présenté au comité de pilotage du Portefeuille et aux parties prenantes clés un rapport d'avancement qui comprendra les données sur les résultats obtenus, au regard des cibles annuelles prédéfinies au niveau des produits, le résumé d'évaluation annuelle de la qualité du projet, un registre des risques actualisé avec indication des mesures d'atténuation et tous les rapports d'évaluation et de revue établis au cours de la période considérée.	Annuelle	La direction du projet assurera la rédaction du rapport annuel du projet	Comité de pilotage du Portefeuille et autre partie prenante du projet	Sans frais
Revue du projet (comité de pilotage)	Le mécanisme de gouvernance du projet (comité technique de gestion) effectuera des revues périodiques du projet pour en évaluer la performance et examiner le Plan de travail annuel afin de garantir le réalisme des budgets pour la durée du projet. La dernière année du projet, le comité technique de gestion effectuera une revue du projet pour dégager les leçons à retenir, examiner les possibilités d'amplification d'échelle et diffuser les résultats et les enseignements à retenir du projet auprès des publics concernés.	Trimestriel	Il convient que le comité technique de gestion examine toutes les préoccupations relatives à la qualité et à la lenteur de l'avancement du projet et que des mesures de gestion soient prises pour traiter les problématiques mises en évidence.	Direction du Projet	1 500 euros

IV. PLAN DE TRAVAIL

Période¹: 9 mois

PRODUITS ATTENDUS	ACTIVITES PLANNIFIEES	PERIODE DE REALISATION				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET	
		T1	T2	T3	T4		Source des fonds	Description du Budget
<p>Résultat 1 : Les capacités entrepreneuriales des jeunes et des femmes sont renforcées.</p> <p>Base de référence :</p> <p>Indicateurs : Nombre de jeunes et de femmes formées</p>	<p>Produit 1.1 : Les capacités techniques, technologiques et entrepreneuriales des jeunes et des femmes sont renforcées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activité 1.1.1 : Identifier les jeunes sans emploi et les groupes de femmes de Djougou et des communes environnantes pour leur formation entrepreneuriale - Activité 1.1.2 : Former les groupes de jeunes et de femmes identifiés dans les domaines sélectionnés, y compris l'encadrement, le leadership et la gestion. 			x		Mairie de Djougou ; Haut-Commissaire à la Sédentarisation des Eleveurs & Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance		50 350

¹ Maximum 18 months

PRODUITS ATTENDUS	ACTIVITES PLANNIFIEES	PERIODE DE REALISATION				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET	
		T1	T2	T3	T4		Source des fonds	Description du Budget
<p>Cibles : 40 jeunes et 400 femmes</p> <p>Indicateurs : Nombre de plans d'affaires conçus et mis en oeuvre</p> <p>Cibles : 40 plans d'affaires individuels et 16 plans d'affaires de groupes de femmes</p>	<p>Produit 1.2 : Les zones prioritaires ayant un potentiel économique sont développées ou renforcées au profit des jeunes et les groupes de femmes sont formés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activité 1.2.1 : Développer des plans d'affaires pour la création et/ou le développement des entreprises ou groupes de femmes et de jeunes - Activité 1.2.2 : Soutenir le développement d'espaces d'installation (kits d'installation et autres) pour les groupes de jeunes et de femmes entrepreneurs. 			X		Mairie de Djougou ; Haut-Commissaire à la Sédentarisation des Eleveurs & Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance	PNUD	90 000
<p>Résultat 2 : Le leadership des jeunes et des femmes entrepreneurs au sein des groupes socioprofessionnels est amélioré</p> <p>Base de référence :</p> <p>Indicateurs : Nombre de membres des groupes socioprofessionnels et de chefs religieux sensibilisés.</p>	<p>Produit 2.1 : Les organisations socioprofessionnelles accompagnent l'intégration des jeunes entrepreneurs en leur sein.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activité 2.1.1 : Sensibiliser (mener un plaidoyer) des groupes socioprofessionnels à la question du leadership des jeunes entrepreneurs pour leur adhésion. - Activité 2.1.2 : Organiser des journées pour les jeunes entrepreneurs et les groupements féminins. 			X		Mairie de Djougou ; Haut-Commissaire à la Sédentarisation des Eleveurs & Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance	PNUD	60 000

PRODUITS ATTENDUS	ACTIVITES PLANNIFIEES	PERIODE DE REALISATION				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET	
		T1	T2	T3	T4		Source des fonds	Description du Budget
<p>Cibles : 1000 (50 membres par groupe, 100 membres des OSC et 100 leaders religieux).</p> <p>Indicateurs : Nombre de participants aux journées pour les jeunes entrepreneurs et les groupes de femmes</p> <p>Cibles : 10 000</p> <p>Indicateurs : Nombre de diffusion du documentaire</p> <p>Cible : 1/mois</p>	<p>Produit 2.2 : Les jeunes entrepreneurs et les groupes de femmes sont représentés dans les mécanismes de dialogue communautaire.</p> <p>- Activité 2.2.1 : Sensibiliser les organisations de la société civile (OSC) et des chefs religieux à l'inclusion des jeunes et des femmes dans les mécanismes de dialogue communautaire.</p> <p>- Activité 2.2.2 : produire un documentaire sur les jeunes et les femmes entrepreneurs afin de partager les expériences et de les transposer à plus grande échelle.</p>			X		Mairie de Djougou ; Haut-Commissaire à la Sédentarisation des Eleveurs & Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance	PNUD	30 000
<p>Résultat 3 : Le dialogue communautaire est promu</p> <p>Base de référence :</p> <p>Indicateurs : Nombre de cadres de concertation mis en place ou revitalisés</p> <p>Cible : 8</p> <p>Nombre de membres des cadres de concertation formés et équipés</p>	<p>Produit 3.1 : Des cadres de consultation multi-acteurs ont été mis en place.</p> <p>- Activité 3.1.1 : Faire le point sur les dynamiques existantes en matière de prévention et de gestion des conflits</p> <p>- Activité 3.1.2 : Mettre en place ou revitaliser les cadres de concertation</p>				X	Mairie de Djougou ; Haut-Commissaire à la Sédentarisation des Eleveurs & Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance	PNUD	19 800

PRODUITS ATTENDUS	ACTIVITES PLANNIFIEES	PERIODE DE REALISATION				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET	
		T1	T2	T3	T4		Source des fonds	Description du Budget
Cibles : 160 (20 par cadre de concertation)	<p>Produit 3.2 : Les capacités des cadres de concertation sont renforcées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activité 3.2.1 : Former les membres des cadres de concertation à la vie associative et à l'animation. - Activité 3.2.2 : Renforcer les capacités opérationnelle des cadres de concertation. 				X	Mairie de Djougou ; Haut-Commissaire à la Sédentarisation des Eleveurs & Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance		19 850
Appui au Haut Commissaire à la Sédentarisation des Eleveurs pour la formulation du Document de Projet devant couvrir les phases de Parakou et de Bohicon (Djijja)	Apporter un appui au Haut-Commissaire à la Sédentarisation des Eleveurs			X	X	PNUD & Haut-Commissaire à la Sédentarisation des Eleveurs		25 000
Suivi				X	X	Mairie de Djougou ; Haut-Commissaire à la Sédentarisation des Eleveurs & Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance	PNUD	5 000
TOTAL								300 000